



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ
Tel : 03.89.83.93.46

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2021 (Ferme Weyerbach - Habsheim)

Membres présents : 38 (voir liste de présence)
Membres excusés : 18 (voir procurations reçues)

1) Ouverture de l'Assemblée Générale

Gilles Bourges, Président, ouvre la séance à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux membres présents, ainsi qu'aux invités, Patrick Glasser adjoint chargé des associations à la mairie de Sierentz et Roland Debenath Président du CDT 68.

56 membres étant présents ou représentés, le quorum (41) est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement se tenir et délibérer.

Une minute de silence est observée en mémoire des membres décédés.

2) Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 et approbation par l'Assemblée Générale

Gabriel Flory, Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 octobre 2020. L'Assemblée Générale approuve ce procès-verbal à l'unanimité.

3) Rapport du Trésorier – Rapport des réviseurs aux comptes – Quitus au Trésorier - Désignation des réviseurs aux comptes

Vianney Salles, Trésorier, donne lecture du bilan comptable pour l'exercice 2020-2021 qui fait état de 50.628,70 Euro de recettes et 75.126,70 Euro de charges, soit un résultat déficitaire de 24.498 Euro.

A la date du 31 août 2021, la trésorerie du STS s'élève à la somme de 160.430,97 Euro répartie comme suit :

- 70.000 Euro sur le livret bleu
- 16.000 Euro en parts B
- 50.000 Euro sur Tonic Croissance
- 24.430,97 Euro sur le compte courant

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)
Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz
Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ
Tel : 03.89.83.93.46

Jean-Pierre Lafourcade et Philippe Patureau, réviseurs aux comptes, et Eric Kessler, suppléant, ont procédé aux opérations de contrôle des comptes de l'exercice 2020-2021 le 23 septembre 2021. Après lecture de leur rapport, ils proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier. L'Assemblée Générale donne le quitus au Trésorier à l'unanimité.

Gilles Bourges remercie les réviseurs aux comptes et propose à l'Assemblée Générale de désigner les réviseurs aux comptes pour l'exercice 2021-2022. Après vote à main levée, Jean-Pierre Lafourcade et Philippe Patureau sont réélus titulaires, et Eric Kessler suppléant.

4) Proposition d'augmentation du montant de la cotisation annuelle et du droit d'entrée

Gilles Bourges propose d'augmenter la cotisation annuelle de 60 à 90 Euro pour la saison 2021-2022, y compris pour les membres en second club (et à l'exception des jeunes pour lesquels la cotisation resterait à 50 Euro). Il propose également d'augmenter le droit d'entrée à 150 Euro à partir de septembre 2022. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

5) Mises à jour du Règlement Intérieur

Gabriel Flory présente des propositions de mises à jour du Règlement Intérieur (fichiers des membres, badges d'accès, vidéosurveillance, discipline, certificat de capacité et d'assiduité, ...). Les mises à jour présentées sont approuvées (55 voix pour – 1 abstention).

6) Rapport moral du Président

Gilles Bourges fait état des activités, manifestations et projets du club encore largement affectés par la crise sanitaire sur la dernière saison. Le club s'est adapté et a repris progressivement son fonctionnement tout en respectant les contraintes sanitaires.

7) Rapport des sections

Les responsables de sections, Gerard Waldeck (Ecole de Tir), Pierre Oberrieder (Vétérans), Sébastien Ammann (TAR), Olivier Rapp (Ludique), Stéphane Baumin (Entraînement précision, vitesse, standard) présentent leurs sections respectives. Pas de compétition sur la dernière saison, à l'exception d'une pour l'école de tir.

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018)
Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz
Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ
Tel : 03.89.83.93.46

8) Gestion sportive

Viviane Liebis indique qu'il n'y a eu qu'une seule compétition en 2020 (standard et vitesse) et pas de médailles.

9) Décharge au Comité Directeur et au Président

Gilles Bourges remercie les membres du Comité Directeur pour leur implication et leur soutien et propose à l'Assemblée Générale de donner décharge au Comité Directeur et au Président. L'Assemblée Générale donne décharge au Comité Directeur et au Président à l'unanimité.

La réunion se termine avec les allocutions de Roland Debenath et Patrick Glasser, et la remise de distinctions.

L'ordre du jour étant épuisé, Gilles Bourges clôt l'Assemblée Générale à 21h50.

Gabriel FLORY

Gilles BOURGES